



SECTION DISI PAYS DU CENTRE COMPTE-RENDU DES CAPL D'AFFECTATION

Les réunions se sont tenues :
le 24 mai 2018 pour la CAPL n°3 (agents)
le « 7 juin 2018 pour la CAPL n°2 (contrôleurs)

Une déclaration liminaire intersyndicale a été déposée au début de chaque réunion pour dénoncer l'absorption de la disi pays du centre par celle de rhône alpes bourgogne ainsi que l'absence de dialogue social.

L'affectation nationale peut être administrative, technique(agent des services techniques), ou informatique (PAU).

Le mouvement local objet des capl ne concerne que les postes administratifs (disi siège ou esi clermont-ferrand)

Doivent établir une fiche de vœux :

- A titre obligatoire : les agents administratifs affectés à la résidence de Clermont-Ferrand dans le cadre du mouvement national 2018.
- A titre facultatif : les agents administratifs déjà en poste souhaitant changer d'affectation (disi siège ou esi) .

Il n'y pas de mouvement local sur les ESI de Limoges et de Nevers.

Les chefs d'établissement sollicitent une fois par an leurs agents pour exprimer leurs souhaits de mobilité interne . Pour l'ESI de Clermont-Ferrand, les agents sollicitent les sites de guichard ou de parlette ainsi que les services souhaités.

CAPL n°3

Les postes C dactylocodeuses vacants (départ à la retraite) sont supprimés ou transformés en C administratifs ou techniques.

Un agent a été affecté à la disi siège et trois agents à l'esi conformément à leurs vœux, un autre n'a pas obtenu satisfaction.

CAPL n°2

Le mouvement local ne concerne plus que les B administratifs (choix disi ou esi) suite à la fusion des deux établissements de Clermont. Deux agents ont été affectés à l'esi conformément à leurs vœux,Le poste B libéré par un départ a été transféré à l'ESI par anticipation à la restructuration des didi pour septembre 2019,

Lors des votes, nous nous sommes abstenus pour dénoncer les postes vacants non pourvus.

Ensuite, chaque chef d'établissement procède aux affectations au sein de son établissement.

Vos représentants : CAP N°2 : Mme LUJAN Stéphanie (CID de Nevers)
Mme BARTHELAY Sylvie (Guichard)
CAP N°3 : Mme COSTES Sylvie (Guichard)